



Bulletin municipal - Juillet 2023

La mairie

Rue Notre Dame,
Le Bourg
24480 Molières

mairie.molieres
@wanadoo.fr

Nouveau site :
www.molieres.fr

05.53.63.19.23

Horaires d'ouverture
Mardi - Mercredi - Jeudi :
8h30 à 12h30

Vendredi :
8h30 / 12h30
13h00 / 16h30

Secrétaire de Mairie :
Stéphanie Martigne

Nombre d'habitants : 347

Moliéroises, Molierois, chers amies et amis

A l'heure où notre planète Terre semble tourner moins rond qu'avant, il est agréable de constater que notre Bastide, enrichie de nouveaux arrivants, garde sa personnalité et nos citoyens leurs caractères bien trempés.

La réputation de dynamisme de notre village se confirme de jour en jour grâce à la complémentarité du travail de nos élus et de l'activité de nos associations. L'intégration intergénérationnelle poursuit son chemin lentement mais sûrement.

Nous devons faire face à de nouveaux défis, conséquences du réchauffement climatique ; en particulier la sécheresse et les risques d'incendie. A ce propos je vous invite à lire attentivement l'article sur l'ASA et défense contre l'incendie. Je vous invite également à vous tenir informé de vos proches, amis et voisins, en particulier ceux qui vivent seuls, pour pouvoir leur apporter assistance si nécessaire.

Ce bulletin contient beaucoup d'information sur les sujets qui vous intéressent au quotidien. N'hésitez pas à revenir vers le conseiller de votre choix ou la mairie si vous avez des questions ou des commentaires à formuler.

Maintenant que nous sommes enfin sortis de la période Covid, qui nous a particulièrement gêné dans notre vie de tous les jours, nous allons avancer nos projets et mettrons en place des communications vers vous plus fréquentes.

Je vous souhaite un très bon été, prenez bien soin de vous et de vos proches.

Alexandre Lacoste



Rappel des règles de débroussaillage

Afin de prévenir des risques d'incendie des règles de débroussaillage ont été établies au niveau national. Elles s'appliquent en Dordogne pour chaque terrain. Les particuliers doivent débroussailler : 50 mètres autour de leur habitation (y compris chez le voisin si les 50 mètres s'étendent chez autrui) et 10 mètres de part et d'autre des voies privées y donnant accès- intégralement leur terrain classé en zone U du document d'urbanisme. Ces règles se superposent.



Depuis la parution du bulletin précédent nous avons avancé beaucoup de travaux de réfection ou d'entretien de bâtiments communaux : réfection du toit de l'école, réfection partielle du toit de l'église, isolation de la terrasse du Poquelin côté jardin, réfection des huisseries de la maison du curé Cazette, travaux de voirie, installation de poêle à pellets dans les locaux communaux loués. Récemment nous avons acheté un ensemble de tables et de chaises pour l'usage du Poquelin, sur la partie de la Place de la Bastide qui leur est prêtée.

Nous avons abouti un projet de réaménagement de la place, présenté ce projet successivement à trois groupes de citoyens, conseillers municipaux, président (e) s des associations, riverains de la place et assimilés, groupes qui nous ont apporté quelques remarques constructives et donné un assentiment unanime.

Nous avons ensuite obtenu l'accord formel de l'Architecte des Bâtiments de France qui nous a apporté ses conseils et ses remarques tout au long du projet.

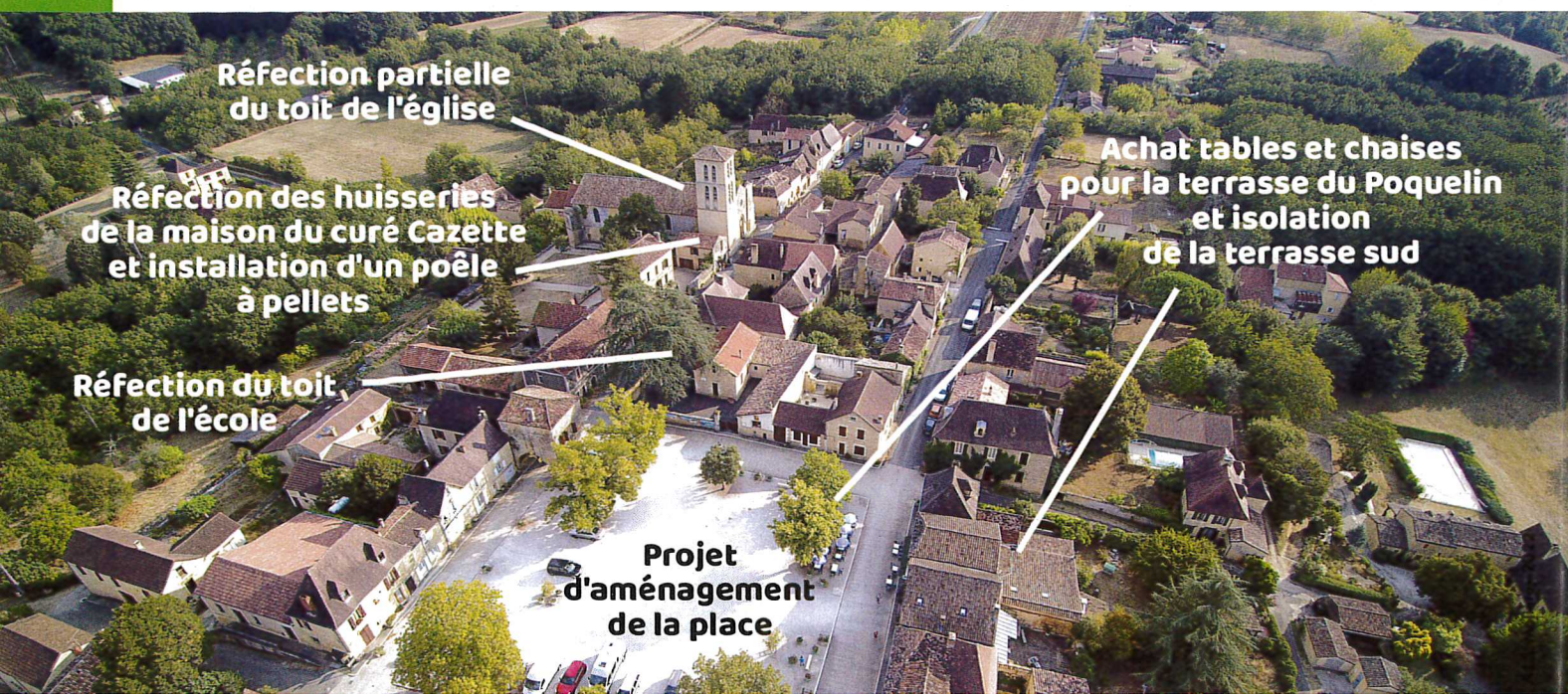
A cause du temps des procédures administratives nous n'avons pas pu commencer les travaux avant le démarrage de la saison touristique. Nous commencerons donc à l'automne.

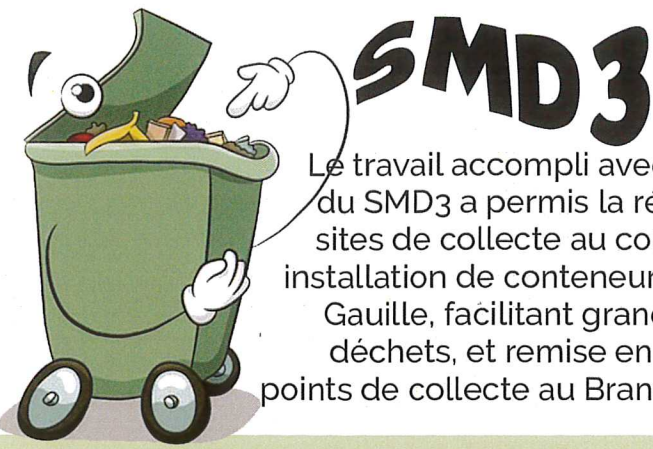
L'activité dans le domaine de l'urbanisme fut intense, où nous avons essayé de satisfaire au maximum les demandes des citoyens tout en respectant, bien sûr, les règles en vigueur.

Pour plus d'information sur ce sujet consultez l'article PLUi.

Une nouvelle approche plus pertinente pour la recherche de subvention nous permet d'avancer de nouveaux projets en voirie, la modernisation des WC du Carreyrou de l'Ecole.

Réalisations et projets





SMD3

Le travail accompli avec l'équipe dirigeante du SMD3 a permis la réorganisation de nos sites de collecte au cours de l'année 2022 : installation de conteneurs semi-enterrés à la Gauille, facilitant grandement l'apport des déchets, et remise en fonctionnement des points de collecte au Brandal et aux Vitarelles.

Il est regrettable de constater qu'il y a encore des incivilités bien que l'apport des déchets soit maintenant plus facile. Nous redemandons votre aide pour que ces incivilités cessent.

Pour les personnes qui ne le sauraient pas, vous pouvez déposer vos déchets dans tous les sites de collecte SMD3. Si par exemple le bac jaune est plein à la Gauille vous pouvez déposer vos déchets aux Vitarelles, au Brandal et également dans les autres communes.

Cette année 2023 marque la mise en place de la redevance incitative. Même si l'on peut comprendre le principe d'encourager l'action de trier ses déchets par une incitation monétaire, on peut tout autant avoir des doutes sur l'efficacité du système, sauf si les incivilités s'arrêtaient, ce que nous espérons vivement.

Il est apparu un problème de montant des factures pour les foyers les plus modestes. En effet la TOM (taxe d'ordure ménagère) versée avec la Taxe Foncière pour les propriétaires, ou dans les charges pour les locataires, était pour certains inférieure à la redevance incitative. Le SMD3 essaye de résoudre ces problèmes mais en tant que Syndicat Mixte, ils ne peuvent pas faire une tarification à caractère social. Des démarches sont en cours auprès du Département et des Communautés de communes, mais pas de solution pour l'instant.

Nous profitons de cet article pour rappeler que les personnes qui payent la taxe foncière par prélèvement mensuel voient une double facturation provisoire cette année, par la TOM d'une part et par la facture SMD3 d'autre part.

Le remboursement de la TOM sera fait en fin d'année. Pour limiter le montant de cette double facturation, les personnes concernées peuvent se rapprocher de leur centre des Impôts, pour réduire ou supprimer les prélèvements mensuels de TOM restant.



La Bibliothèque

Accompagnée par la Mairie de Molières et la Bibliothèque de Prêt de Périgueux, toujours présente après vingt-six années d'existence, elle accueille le public tous les lundis de 14h à 18h30. Son accès est gratuit.

Ouverte à tous, anciens et nouveaux habitants de Molières ainsi que ceux des communes voisines. Possibilité de consulter, de lire, d'emprunter ou de commander des ouvrages spécifiques ou récents.

C'est un espace convivial de rencontres et d'échanges pour ceux qui aiment la lecture ou pour ceux qui sont seuls. Le choix de participer à la fréquentation d'une petite bibliothèque rurale, contribue à conserver la vie dans nos villages ruraux ainsi que les services de proximité pour ceux qui ont du mal à se déplacer.

Claudie Franc

Rayon "Je me souviens plus du titre mais la couverture est rouge"



Comme vous le savez depuis plusieurs années, un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sera mis en place prochainement et remplacera notre carte communale.

Ce PLUi s'inscrit dans un projet national de développement des territoires.

PLUi

Plan Local
d'Urbanisme
Intercommunal

Parmi les axes nouveaux un effort sera porté sur stopper l'artificialisation des sols de notre pays, c'est-à-dire arrêter la transformation

de terre agricoles en terres à bâtir et réduire le nombre de bâtiments vacants, tout en accueillant de nouveaux habitants. Des règles architecturales seront également mises en place pour garantir une certaine harmonie des constructions. Pour plus de renseignements voir <http://ccbdp.fr/services-aux-administres/plui>

Les critères contenus dans ce PLUi vont être arrêtés (entérinés) en septembre pour une mise en place effective début 2024. Il faut noter avec attention qu'après septembre, plus aucun projet, par exemple construction neuve ou changement de destination de bâtiment, ou autre ne pourra être fait sur les règles actuelles. Nous pouvons préciser ici que la CCBDP est porteuses du projet, accompagné par un consultant nommé par l'état, et prenant une expression rubistique, « marqué à la culotte » par la préfecture.

Les petits villages ruraux sont loin d'être favorisés dans ce nouveau système et il apparaît évident que les grandes villes, grâce à leur puissance démographique, économique et leur pouvoir politique s'en sortiront mieux.

Cela va rester frustrant pour beaucoup d'entre nous de constater que certaines bonnes terres alluvionnaires comme sur les bords de la Dordogne continueront à être bétonnées.

Vos élus, maire et adjoints ont été au bout des possibilités des discussions possibles, et ce n'est pas un hasard si depuis 3 ans nous avons accueillis un grand nombre de nouvelles familles.

LES ASSOS

Nos nombreuses associations sont toujours très actives et font le bonheur des participants de plus en plus nombreux à leurs activités.

Elles créent l'admiration des autres communes.

Grâce à nos associations le village est très vivant et le tissu social se renforce.

Pour plus d'information : ww.molieres.fr

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie s'est équipée de l'application **PANNEAU POCKET**

SIMPLE ET GRATUIT,

pas de compte à créer, 100% anonyme

1. Télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PANNEAUPOCKET** sur **AppStore**, **Playstore** ou **AppGallery**

2. Ouvrez **PANNEAUPOCKET** et désignez ensuite votre Commune en favori en cliquant sur le coeur situé à côté de son nom.

Vous recevrez désormais les notifications des panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Si vous ne parvenez pas à télécharger l'application, la Mairie de Molières se fera un plaisir de vous aider !



2022

Naissances :

TEILLOUT Charlie
né le 27/06/2022 à Bergerac
FAURIE Eliane, Malia, Elina
née le 20/10/2022 à Bergerac

Mariages :

Cédric VAN DEUTEKOM
et Elsbeth VAN ZANTEN
le 06/08/2022
Theunis VAN ZANTEN
et Alice BONETTI le 08/10/2022

Décès : (qui figurent dans le registre d'état civil)

BROOKES John le 28/04/2022
PLATEAUX Raymonde
le 15/09/2022
DELPECH Lucien René
le 23/09/2022
JANOT Maxime le 27/11/2022

2023

Naissances :

Rien pour le moment

Mariages :

Pierre GUERRIN
et Magali MONCEL
le 27/05/2023
Yoann GIGANDET et Pauline
de GUILHEM de LATAILLADE
le 10/06/2023
Florient CHASLES
et Sarah ESTEVE
le 15/07/2023
Scott HOWELL
et Clémence GATTI
le 22/07/2023

Décès :

NICOLAÏ Jean
le 25/05/2023
GRENIER ep ROUFFY Colette
Christiane le 10/07/2023



LA FIBRE

Vous avez tous constaté que le modernisme, prenant la forme de poteaux et de câbles noirs, longe nos routes pour un résultat esthétique plus que douteux. Espérons que la performance de communication sera au rendez-vous.

Concernant le calendrier du projet, l'installation de la partie publique est quasiment terminée à Molières. La mise en service devrait se faire en fin d'année pour un usage de la Fibre début 2024 pour les particuliers.

La partie qui reste à accomplir c'est de relier le réseau public à chaque logement des utilisateurs. Dès maintenant soyez très prudents car l'on peut voir fleurir ici et là des offres d'opérateurs avec des coûts injustifiés.

Il faut que vous sachiez 2 choses importantes : la première c'est que, contrairement à d'autres régions de France, en Périgord le réseau fibre a été financé par le Département et appartient à celui-ci et non pas à des opérateurs privés.

La deuxième, c'est que les principaux opérateurs dont vous êtes les clients aujourd'hui pour le téléphone 4G et l'Internet ADSL vont venir dans les communes pour des réunions publiques, ce qui vous permettra de choisir la meilleure offre pour vous tout en évitant les traquenards.

Gardez patience encore pour quelques mois.

LE TRAIL

Dimanche matin 21 mai c'était l'effervescence sur la place du village pour la mise en place du premier trail organisé par l'association ABM (les Amis de la Bastide de Molières) avec le soutien logistique du Conseil départemental.

Tous les bénévoles se mettaient en place pour accueillir et encadrer les coureurs et les marcheurs dans les meilleures conditions possibles. En effet les participants avaient le choix entre un circuit de 15 km réservé aux coureurs et deux circuits de 9 ou 11 km pour les marcheurs.

Avant le départ des concurrents, devait avoir lieu l'inauguration officielle du premier circuit de trail de Molières. Celle-ci s'est faite à 9h 30 en présence de Mr Serge Merillou (Sénateur), de Mr Jean Marc Gouin (Président de la Communauté de Communes), de Mme Annie Carot (maire de Bayac), de Mr Martin Slaghuis (maire de Badefols), de Mr Alexandre Lacoste (maire de Molières) et de Mr Patrick Martin son premier adjoint et maître d'œuvre de l'organisation.

Après les discours et le dévoilement du panneau signalétique du parcours, les 26 coureurs d'abord puis les 47 marcheurs ont pu s'élancer à 10 h sur leurs circuits respectifs.

Ces épreuves non chronométrées se sont déroulées sans anicroche et le parcours a été apprécié par les participants. Ils ont pu profiter de la richesse et la variété du paysage malgré les difficultés du tracé.

A leur arrivée ils ont pu tous se désaltérer à la buvette avec une boisson rafraîchissante bien méritée. Bravo à tous les concurrents pour leur participation.

Un immense merci à tous les bénévoles sans qui l'organisation d'un tel événement ne serait pas possible et rendez-vous en 2024 pour une autre épreuve, mais sur 30 km cette fois-ci.



Irrigation : ASA et défense contre l'incendie



Irrigation

L'ASA de Molières fut créée il y a plus de 30 ans afin de distribuer de l'eau d'irrigation sur les communes de Badefols, Pontours, St Avit Sénieur et Molières.

Le captage de l'eau se fait dans la Dordogne et passe par la réserve des Pradoux.

Avec la baisse du nombre d'agriculteurs en activité ce service a été ouvert aux particuliers.

Incendies de forêt

Vous n'aurez pas oublié les incendies gigantesques qui ont affecté la Gironde l'an dernier, ni ceux qui ont affecté St Avit Sénieur et Molières l'été passé. En complément des camions de pompiers, l'intervention rapide d'agriculteurs avec leurs tonnes à eaux, remplies grâce à l'eau d'irrigation, a permis d'éviter un incendie beaucoup plus conséquent dans la forêt de la Bessède. Il a été décidé de s'équiper du matériel nécessaire pour que l'ASA participe pleinement à la défense contre les incendies. Mais cela représente un coût sans recette complémentaire.

En parallèle les étés sont de plus en plus secs et les restrictions d'eau vont devenir fréquentes voire générales.

Nous incitons donc tous les citoyens qui arrosent un jardin potager ou floral d'adhérer à l'ASA. Cela représentera une économie sur leur facture d'eau et sera également un geste citoyen pour aider l'ASA à équilibrer ses budgets.

PORTRAIT

Installée à Molières depuis 6 ans, Marie va entamer son 4ème hiver de maraîchage diversifié sur petite surface (3 000m²). Son potager est labellisé Bio, culture sans engrais de synthèse, ni tracteur, ni graines hybrides, etc...

Elle cultive une quarantaine de légumes différents, tout au long de l'année, que vous trouverez sur le marché à Molières tous les mercredis, l'été de 18h à 20h, l'hiver de 17h à 19h et sur le marché de Badefols le vendredi, aux mêmes heures.

Vous trouverez aussi ses légumes à l'épicerie associative "Le Magasin Général" de Molières, à "Ma Super Petite Boutique" de Beaumont et au magasin de producteurs "Localement Vôtre" au Buisson de Cadouin.

Elle livre également des paniers de légumes à 15 € le vendredi (livraison à domicile sur Molières). Réservation par téléphone au 07 61 04 91 01 ou par mail à mserrano.ms2@gmail.



Depuis la rentrée 2022, les échecs déclenchent les passions à Molières !

En effet, un club a été créé au sein de l'association du comité des fêtes et hébergé par le Poquelin.

Un public d'amateurs varié s'y retrouve tous les jeudis à 18 heures pour batailler. Au coin du poêle à bois l'hiver ou au soleil sur la terrasse au printemps, les joueurs recherchent les meilleurs coups dans ce jeu infiniment riche où l'on développe la concentration, la mémoire, la stratégie et surtout l'humilité !

Les échiquiers resteront à votre disposition tout l'été au Poquelin, et à la rentrée un nouveau programme commencera.

Séverin Calmettes



A LA RENCONTRE DU POQUELIN...

Julien,

Avec 5 de vos amis, vous avez créé une SCOP en juin dernier pour reprendre la gestion du Poquelin. Pouvez-vous nous en dire plus ?

En effet, Gergana, Stéphanie, Louise, Éric, Aloïs et moi-même, avons l'envie de conserver ce bar restaurant et d'en faire un théâtre culturel du territoire.

Nous nous partageons les décisions et la charge de travail de manière équitable afin d'accueillir locaux et visiteurs tout au long de l'année.

Nous avons aussi envie d'en faire une scène culturelle, un lieu de vie festif inter-générationnel, convivial et accueillant, et proposant concerts, soirées jeux, concours de pétanque...

Et au niveau restauration, que vous proposez-vous ?

Notre cuisine, 100% maison, fait la part belle aux producteurs locaux et aux produits frais et de saison.

Et puis côté bar, vous ne serez pas en reste grâce à l'offre de vins, bières, cidres, jus locaux et artisanaux. Et pour les plus gourmets et gourmands, la déjeunette du dimanche vous permettra de terminer la semaine en douceur.

Vous avez aussi changé les horaires d'ouverture ?

Effectivement, vous y serez accueillis du mardi matin au dimanche après-midi, de 9h à 15h et de 17h à minuit.

Pour plus d'informations, vous pouvez suivre nos actualités sur Facebook, sur Instagram, sur notre site internet, lepoquelin.fr ou tout simplement nous appeler au 05 53 63 48 77



AGENDA

27 Juillet

Concert "Mara des bois"
par le Poquelin

4 Août

Randonnée musicale
par les Amis de la Bastide

5 Août

Théâtre
par les Aînés Ruraux

8 Août

**Marché Bio gourmand
& Concert**
par le Comité des Fêtes

11 Août

Loto de l'été
par les Aînés Ruraux

8 & 9 Septembre

Festival de Théâtre
par le Comité des Fêtes

8 Septembre

Sortie à Mazeyroles
par les Aînés Ruraux

24 Septembre

Vide-greniers
par les Petits Molières

14 Octobre

Concert de Jazz
par les Amis de la Bastide



Nouvelles entreprises :

WATT ? Électricité générale - Chauffage - Son - Vidéo
06.7.12.12.18

GARAGE DE L'ABBAYE Réparation autos -Motos
06.84.19.69.16

ASSISTANTE MATERNELLE - Stéphanie
06.08.68.58.37

...et toujours :

Le **camping de la Grande Veyrière** vous propose un concert gratuit tous les lundis à 21 h.
- Pizzas/snacking ouvert à tous jusqu'au 30 septembre -
05.53.63.25.84

Ruddy, ferme au "Pas de l'âne",
Cet été, en plus de la vente à la ferme du lundi au vendredi de 17h à 19h, Ruddy et Peggy vous proposent, uniquement sur réservation, le vendredi soir des pizzas cuites au feu de bois garnies de produits fermiers, à emporter ou à déguster sur place, complétées sur demande par un dessert maison. Penser à apporter sa vaisselle !
06.62.20.30.95

Colette Cooleman ('t Crème Glaceke), vous proposera cet été encore une quinzaine de parfums de glaces artisanales à base de crème et une gamme de huit sorbets composés à 80% de fruits, le tout dans sa fameuse camionnette au carillon maintenant bien connu des habitants de la région.
06.70.64.60.25

NOUVEAU :

Soirée jeux de société, tous les mardis de 17h à 19 h, au Poquelin, ouvert à tous les âges.

